

ANNEXE 1 : FICHE SYNTHETIQUE – PROJET DE RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE DU TARN

TERRITOIRE

Pop. : 387 947 habitants (58,9 % en zone non conventionnée) *Densité* : 65,8 hab/km² (moyenne nat. : 114)

Nb d'entreprises de plus de 20 salariés : 998 (448 en zone non conventionnée)

Part de résidences secondaires : 7,4 % (10,8% en zone non conventionnée)

Taux FSN : 47,7 % *Plafond FSN* : 444 €

Lignes ADSL dégroupées : 78,64 % *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 24 %

ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVEES

CCRANT : 26/11/2015 *Consultation ARCEP* : en cours

Conventions de déploiement sur le territoire : signée le 21/05/2015 entre Orange et les Communautés d'agglomération de l'Albigeois, Castres-Mazamet et le Département du Tarn

Déploiements FttH d'initiative privée : 33 communes (déploiement assuré par Orange, début en 2013 pour Albi et Castres et 2015 pour les autres communes), soit 42 % des foyers

Déploiements FttO d'initiative privée : 31 communes bénéficient d'offres CE20/CELAN d'Orange soit 59 % des entreprises

OBJECTIFS DE COUVERTURE A LONG TERME (SDTAN)

Adoption du SDTAN : le 09/11/2012 par le Conseil départemental du Tarn

Couverture : 54 % de la population en FttH à horizon 2022 Phase 1 : 12 % via l'initiative publique et 42 % par l'initiative privée (Orange)

PROJET PHASE FSN – PERIODE DE 6 ANS 2016 – 2021

Coûts du projet :

Composante	Nb. Prises	Coût total éligible	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	13 050	17,91 M€	7,26 M€	1 372 €	FttN / NRA : 2016 – 2018 FttH : 2016 – 2021
<i>Option collecte en propre</i>	125 km	9,76 M€	3,96 M€		2016 – 2021
FttH*	15 575	27,00 M€	6,32 M€	1 733 €	2016 – 2021
FttH racco.	10 125	5,57 M€	1,45 M€	550 €	2016 – 2031
Transport anticipé	55 km	2,35 M€	0,95 M€	94 000 €	2016 – 2025
Raccordements spécifiques	25 sites	0,35 M€	0,03 M€	14 000 €	2016 – 2025
Inclusion numérique	3 000	1,50 M€	0,45 M€	500 €	2016 – 2020
Etudes		0,50 M€	0,17 M€		2015 – 2016
coût total : tranche ferme : 55 M€ (dont 17 M€ FSN) tranche optionnelle : 65 M€ (dont 21 M€ FSN)					

* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

Notes sur les déploiements :

- La montée en débit portera sur 81 SR via l'offre PRM d'Orange et l'opticalisation de 13 NRA dont le déploiement s'effectuera sur la période 2016-2018. Cet ajout de la montée en débit résulte des recommandations qui nous ont été faites lors du comité d'experts.
- Le réseau FttH sera quant à lui déployé entre 2016-2022 en s'appuyant au maximum sur les infrastructures existantes : offre LFO, fourreaux et appuis d'Orange (contrat GC BLO), fourreaux existants, collecte créée lors de la montée en débit, infrastructures aériennes d'ERDF, du SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) et les fourreaux propriété du Département déjà posés.
- En évolution du dossier présenté au comité d'expert, nous déploierons environ 3 000 prises FttH supplémentaires.
- En ce qui concerne le raccordement des bâtiments prioritaires en FttH : 25 sites sont concernés.

Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) : Département du Tarn.

Maître d'ouvrage (si différent) :

Montage juridique : Le Département du Tarn construira le Réseau d'Initiative Publique (RIP) via la passation de marchés publics d'études et de travaux (pour la pose du génie civil et de la fibre optique ainsi que la partie maintenance du réseau). Par l'intermédiaire de ces marchés, il assurera l'exploitation en propre de ce RIP composé de fibres optiques noires. Il commercialisera le RIP en diffusant une offre d'accès comprenant notamment un catalogue des prix.

Plan de financement :

	Total	Etat (PFTHD)	Région	Département	Intercommunalités	Europe	
						FEDER	FEADER
Montant	55,18	16,63	10,90	12,32	9,53	0,80	5,00
%	100	30,14	19,75	22,33	17,27	1,45	9,06

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

Afin de répondre à la desserte FttH urgentes de sites économiques et éducatifs, le Département a déjà lancé des marchés de travaux : marché de génie civil (attribution à CITEL le 10/12/2013) et marché de conception-réalisation et maintenance (attribution au groupement SAEM E-TERA/TOS le 03/10/2014). Ces marchés vont arriver à échéance et feront l'objet d'une remise en concurrence.

- Marché de génie civil :
 - o Juin 2016 : lancement de la procédure
 - o Décembre 2016 : sélection du partenaire privé
- Marché de Conception-Réalisation-Maintenance (CRM) :
 - o Janvier 2018 : lancement de la procédure
 - o Septembre 2018 : sélection du partenaire privé

Le Département est assisté de l'entreprise ON-X pour l'exécution du marché CRM dans le cadre d'un marché public d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage attribué le 16/02/2015.

NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

- Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...)

Le Département du Tarn s'est intéressé très tôt à l'aménagement numérique de son territoire. Dès le début des années 2000, le Département a souhaité commencé la construction d'un réseau de fibres optiques raccordé à la métropole Toulousaine. N'ayant pas la possibilité juridique de construire ce réseau lui-même (cette possibilité sera ouverte avec la loi Pintat de 2009), le Département a constitué la SAEM E-TERA afin de commencer le déploiement de ce réseau.

- Discussions avec les départements de Midi-Pyrénées pour offrir une dimension pluri-départementale aux différentes composantes de nos RIP.